

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [4]

Artikel: U

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Travail-maternité-travail : Un exemple, la vie d'une femme :

16 à 19 ans : études, formation professionnelle ;
21 à 24 ans : travail rémunéré, mariage ;
25 à 35 ans : maternités, soins aux enfants ;
36 à 62 ans : recherche d'emplois, travail ;
63 à 78 ans : AVS.

Travail-travail-travail : un exemple, la vie d'un homme :

16 à 19 ans : études, formation professionnelle ;
20 à 20½ ans : service militaire ;
21 à 65 ans : travail rémunéré, mariage, enfants ;
66 à 75 ans : AVS.

Sa paternité, ses enfants n'ont aucune répercussion sur la poursuite de sa carrière. Par son travail, il vise l'efficacité, la production, le gain.

Pour la femme, les choix sont souvent différents, l'important c'est d'abord la qualité de la vie familiale, la culture de la sensibilité, l'amour... qui n'ont pas leur place dans une vie uniquement vouée au travail.

Voilà une raison de plus pour accorder aux femmes l'égalité des chances.



= U

UNESCO (Rapport de l') : Première enquête sociologique approfondie sur la situation de la femme en Suisse, et en particulier sur les conséquences du partage stéréotypé des rôles. Elle a joué un rôle déterminant dans la préparation du Congrès de Berne, la révision du droit de la famille, le lancement de l'initiative « Droits égaux » et, finalement, la votation du 14 juin.



= V

VIE : Depuis 1900, l'espérance de vie des femmes (et des hommes) s'est allongée de près de 30 ans. Au lieu de mourir en moyenne dans la quarantaine, les femmes vivent jusqu'à 75 ans et plus. Elles se marient plus tôt. En Suisse, la moitié des femmes ont leur dernier enfant à 27 ans. Ainsi lorsqu'une mère a 42 ans, son cadet a déjà 15 ans et elle a encore 20 ans à vivre avant l'AVS.

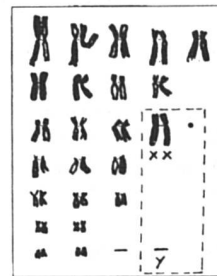
« Quel âge avez-vous, Marianne ? 19 ans ? Il vous reste 5 ou 6 ans pour être aimée, autant pour aimer et le reste pour prier ». (*Les Caprices de Marianne*, Alfred de Musset, 1833)



= W

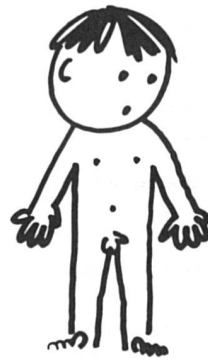
WOMEN STUDIES : Accès non pas des femmes à l'Université, mais de l'Université aux femmes. Autrement dit, études universitaires reliées au rôle joué par les femmes dans l'histoire, les sciences, etc. Découverte d'une nouvelle dimension dans la recherche, jusqu'ici l'apanage exclusif des hommes.

femme a 23 paires de chromosomes XX ; l'homme a 22 paires de chromosomes XX et une paire de chromosomes XY. C'est là toute la différence génétique entre un homme et une femme.



= Z

ZIZI : La « petite différence »...



= X



= Y

X et Y : Sur les 23 paires de chromosomes qui forment le noyau d'une cellule d'un être humain, une seule paire diffère selon le sexe. La

Bibliographie

- Votation populaire du 14 juin 1981 — Egalité des droits entre hommes et femmes — Révision de la Constitution : **Guide pour conférenciers(ières)** — 1981 (Principaux arguments en faveur de l'égalité des droits et réponses aux arguments contre l'introduction dans la Constitution d'un article sur l'égalité des droits) — 30 p., (in) Case postale 302 - 1211 Genève 25.
- **Message du Conseil fédéral sur l'initiative populaire** « pour l'égalité des droits entre hommes et femmes » du 14 novembre 1979 - 85 p., OCFIM - 3000 Berne.
- **Femmes suisses et le mouvement féministe** - Mensuel d'information et de réflexion, case postale 194 - 1227 Carouge - Genève.
- **Rapport sur la situation de la femme en Suisse**. Première partie : Société et économie (180 p.) (1979). Troisième partie : Droit (76 p.) (1980), Commission fédérale pour les questions féminines - 20 Thunstrasse - 3006 Berne, OCFIM - 3000 Berne.
- **F - Questions au féminin** - Bulletin périodique (5 à 6 fois par an) de la Commission fédérale pour les questions féminines (adresse ci-dessus).
- **Rapport sur la situation de la famille en Suisse**, 1978. Office fédéral des assurances sociales, OCFIM - 3000 Berne.
- **Ce que les femmes doivent savoir des prestations de l'AVS et de l'AI**, 1979 (18 p.) - Office fédéral des assurances sociales, OCFIM - 3000 Berne.
- **Andrée Weitzel : La participation des femmes à la défense générale**, 1979. Département militaire fédéral, OCFIM - 3000 Berne.
- **Egalité des salaires entre hommes et femmes** - Arrêt du Tribunal fédéral, Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), 60 Winterthurerstrasse, 8006 Zurich.
- **Education des filles dans les programmes scolaires**, Alliance de sociétés féminines suisses (adresse ci-dessus)
- Suzanna Woodtli : **Du féminisme à l'égalité politique**, Payot, 1977.
- Thomas Held et René Levy : **Femme, famille et société** - Enquête sociologique sur la situation de la femme en Suisse, Ed. Delta, Vevey, 1975, 405 p.
- Martine Keller et Elisabeth Guyot-Noth : **Femmes, fécondité, quels avenir ?** - Ed. Delta, Vevey, 216 p.
- **Le féminisme au sein du P.S.**, 1979, 40 p., Parti socialiste suisse - Pavillonweg 3 - 3011 Berne.
- **Analyse sur le projet de l'égalité entre hommes et femmes**, 1980, Association vaudoise des droits de la femme c/o Maison de la femme, avenue Eglantine 6, 1006 Lausanne.
- **Le travail à temps partiel**, 1980, OFIAMT, division de la main d'œuvre, Bundesgasse 8, 3003 Berne.

REMARQUE : D'autres associations, comme les syndicats, certains partis politiques cantonaux, etc., publieront des brochures sur l'égalité des droits entre hommes et femmes en vue de la votation.

Fin mars 1981, (in) ne connaît pas encore les titres et regrette de ne pas encore pouvoir les mentionner ici.